

## NORMANDIE EQUINE VALLEE

N° de Délibération : 2023-08

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

#### REUNION DU 8 FEVRIER 2023

Réunis le 8 février 2023 à 14h00 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Audrey GADENNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Messieurs Antoine CASINI, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Christine EVEN Sophie DE GIBON, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL, et Messieurs Xavier CHARLES, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

\*\*\*\*\*

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** les conditions de financement des projets portés par le syndicat, financés dans leur totalité sur fonds publics,

**CONSIDERANT** les conditions de versement des participations, dotations et subventions des financeurs prévoyant l'appel des acomptes après service fait,

**CONSIDERANT** la structure financière du syndicat mixte et la nécessité de disposer d'une solution de financement de court terme pour assurer sa trésorerie,

**Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,**

Après avoir pris connaissance du rapport de la président du syndicat mixte,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité de renouveler sa ligne de trésorerie pour un montant de 3.5 M€ jusqu'au 31 décembre 2025,

**AUTORISE** la présidente à signer :

- Le contrat financièrement le plus avantageux à l'issue de la procédure de consultation avec l'établissement bancaire retenu,
- Tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

La Présidente du syndicat mixte

Malika CHERRIERE